

TRANSPORTS SCOLAIRES DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Transports en commun



Formulaire à renvoyer au :

Conseil départemental d'Indre-et-Loire
Direction des Routes et des Transports

Service Gestion Administrative et Financière

Place de la Préfecture - 37927 Tours Cedex 9

Tél : 02 47 31 49 28 - Mail : tseeh@departement-touraine.fr

Date limite d'inscription : 13 juillet 2018

Toute demande arrivée après cette date ne garantit pas une prise en charge de l'abonnement dès la rentrée scolaire.

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NON SIGNÉ VOUS SERA RETOURNÉ

Sous réserve d'une notification "transport" en cours de validité, si votre enfant est en capacité d'utiliser les transports en commun, l'abonnement sera financé par le Conseil départemental (possibilité de prise en charge de l'abonnement d'un accompagnateur : voir point 4 ci-dessous).

Date de validité de la notification « transport » (sauf Ulis-école) de la Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) de la MDPH (si celle-ci n'est plus valable, faire une demande écrite auprès de la MDPH, située 38, rue Édouard Vaillant - CS 14233 - 37042 Tours Cedex 1, ou par mail info@mdph37.fr)

1/ RÉSEAU(X) DE TRANSPORT UTILISÉ(S)

RÉMI (Réseau de Mobilité Interurbaine)

FIL BLEU

LIGNES SPÉCIALES SCOLAIRES (inscription à faire directement auprès du syndicat de transport)

SNCF ou TER → Lieu de montée : Lieu de descente :

Lieu souhaité de retrait de votre titre de transport SNCF (Gare ou boutique SNCF) :

À défaut de précision, la carte sera à retirer à l'espace Multipass de la gare de Tours.

2/ ÉLÈVE (à compléter en lettres majuscules) Sexe : F M

Nom : Prénom : Date de naissance :

1^{ère} demande (joindre **obligatoirement** une photo d'identité originale **non scannée**) Renouvellement

L'élève possède-t-il déjà une carte personnalisée ? Oui Non

Si oui, précisez le n° d'abonné (à côté de la photo sauf carte TER Centre) :
n° de la carte (au verso de la carte) :

3/ REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél portable : Tél fixe : E-Mail :

Tél prof :

Garde alternée : **Oui** (dans ce cas, remplir une demande par parent et joindre la copie du jugement) **Non**

4/ ACCOMPAGNATEUR/TRICE

Si l'enfant scolarisé en maternelle ou en primaire est en capacité d'utiliser les transports en commun mais qu'il ne peut le faire seul en raison de son jeune âge et/ou de son handicap, il peut être accompagné par un « accompagnateur » nommé désigné par le représentant légal de l'enfant. L'abonnement de cet accompagnateur est financé par le Conseil départemental (remboursement trimestriel sur présentation des factures acquittées ; dans ce cas, joindre un RIB).

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél portable : Tél fixe : E-Mail :

L'accompagnateur/trice possède-t-il déjà une carte personnalisée ?

Oui → Précisez le n° d'abonné (à côté de la photo sauf carte TER Centre) :

Précisez le n° de la carte (au verso de la carte) :

Non (joindre **obligatoirement** une photo d'identité originale **non scannée**)

5/ ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Nom de l'établissement scolaire :

Adresse :

Code postal : Commune :

6/ CERTIFICATION SUR L'HONNEUR

Après avoir pris connaissance du règlement départemental pour le transport scolaire des élèves et étudiants en situation de handicap, je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et demande à bénéficier de la carte d'abonné scolaire.

7/ AUTORISATION DE PARTAGE D'INFORMATION

En cas de besoin, un échange d'informations pourra avoir lieu entre les différents interlocuteurs (MDPH, transporteur, enseignants-référents, Inspection Académique...) intervenant dans la prise en charge du transport.

Demande d'abonnement à partir du / /

À, le

Signature du représentant légal,